

Image not found or type unknown



Trimestres validés et cotises

Par **marlar**, le **05/02/2014** à **12:14**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si mes deux années de formation de 1978 et 1979 et rémunérée par le CNASEA sont considérées comme trimestre cotisés.

Par avance, merci de votre réponse.

Par **moisse**, le **05/02/2014** à **16:19**

Bonjour,

C'est une vieille revendication des syndicats.

Actuellement une année de stage est validée pour un trimestre.

C'est ainsi que décompte la CNAV pour les stagiaires de la formation professionnelle dont les stagiaires de l'ASP (ex - CNASEA)